



Chers parents,

L'inscription au self se fera directement en ligne par *vous-mêmes* sur votre espace Ecole Directe entre le 4 septembre et le 18 septembre 2023. Aucune modification ne sera acceptée après le 18/09/2023.

PROCÉDURE D'ACCÈS SUR VOTRE ESPACE ÉCOLE DIRECTE :

Se connecter sur votre espace www.ecoledirecte.com

- Pour les parents déjà présents à Sainte-Marie les codes d'accès sont les mêmes
- Pour les nouveaux parents, les codes vous seront envoyés par sms fin août.

Mode d'emploi (sur ordinateur uniquement) :

après avoir saisi votre identifiant et votre mot de passe, aller dans « Vos informations/Informations personnelles/Vos enfants/**Choisissez le régime */Cocher les jours /Envoyer la demande** ».

*** DEUX RÉGIMES AU CHOIX :**

- **Régime demi-pensionnaire** : cocher les jours choisis, cocher le régime au choix, forfait annuel facturé sur la facture de septembre 2023. N.B. : le tarif par repas est plus avantageux en choisissant le régime demi-pensionnaire.

- **Régime externe** : cocher régime externe. Repas possible à l'unité.

Pour le régime externe à l'unité, la carte doit être impérativement alimentée par carte bancaire sur votre espace Ecole Directe (paiement sécurisé en ligne).

Le solde ne doit jamais être débiteur et celui-ci est consultable sur votre espace Ecole Directe à tout moment.

Concernant les tarifs, nous vous renvoyons au Règlement financier qui vous a été communiqué et peut être consulté sur le site saintemarienedeneuilly.fr

TARIF REPAS À L'UNITÉ : 1 repas : **10.55 €**

CARTE DE SELF : chaque élève reçoit une carte de self en début d'année.

RAPPEL : TOUTE CARTE PERDUE OU DÉTÉRIORÉE SERA FACTURÉE 10 EUROS